

DOSSIER TECHNIQUE EXPOSANTS

« AUTOUR DU VIN ET DES TERROIRS »

19 et 20 octobre 2024

**Salle des Tennis couverts (à côté de la piscine Jean Boiteux)
83300 Draguignan**

Les 19 et 20 octobre prochains, les richesses et les talents de la Dracénie, en matière de terroir et d'artisanat, seront réunis pour offrir la vitrine de l'excellence des productions et du savoir-faire de notre territoire.



Un rendez-vous incontournable attendu par un nombreux public

« **Autour du Vin et des Terroirs** » témoigne de l'investissement et du soutien de tous les acteurs du territoire

*L'Office de Tourisme Intercommunal de la Dracénie
Direction du Tourisme
Dracénie Provence Verdon Agglomération*

**IMPORTANT !
Retour des
inscriptions au plus
tard le 14 juillet**

AUTOUR DU VIN ET DES TERROIRS

Dracénie Provence Verdon agglomération, au travers de son office de tourisme, à la volonté de promouvoir au mieux son terroir et ses savoir-faire.

En 2013, La première édition du salon Autour du vin et des terroirs voit le jour avec pour objectifs :

- Affirmer l'image de notre territoire autour de l'excellence et du charme ;
- Etre la vitrine de nos producteurs et de nos professionnels du tourisme ;
- Permettre la promotion de nos richesses, notre terroir et nos savoir-faire auprès de nos habitants et de nos voisins ;
- Fédérer l'ensemble de nos acteurs du terroir, de l'artisanat et de l'hébergement-restauration autour d'une même filière : l'oenotourisme.

INFORMATIONS GENERALES

Date & lieu du salon :

Le salon « **Autour du Vin et des Terroirs** » se tiendra les 19 et 20 octobre 2024, espace des Tennis Couverts à DRAGUIGNAN

Installation et démontage :

Installation exposants : Vendredi 18 octobre de 14h00 à 19h00 (impérativement)

Démontage exposants : Dimanche soir ou lundi 21 octobre de 8h00 à 12h00, pour ceux qui le souhaitent.

Aucun exposant ne pourra être admis dans l'enceinte de la manifestation en dehors des horaires d'ouverture.

Le gardiennage n'est pas assuré pendant l'installation et le démontage ; de ce fait, il est recommandé aux exposants de se prémunir contre tout risque de vol.

Tout exposant devra strictement respecter l'emplacement attribué.

Aucun exposant ne sera autorisé à démonter ou dégarnir son emplacement avant la fin du salon.

Horaires d'ouverture :

Samedi

Exposants : de 8h00 à 21h30

Visiteurs : de 10h00 à 21h00

Information : Animation musicale du samedi soir 18h-20h30. Maintien du stand ouvert au bon jugement de l'exposant.

Dimanche

Exposants : de 9h00 à 19h30

Visiteurs : de 10h00 à 19h00

Restauration :

Sur place, plusieurs points de restauration.
Buvette sans alcool.

Livraison et reprise des matériels :

L'office du tourisme se charge de la livraison et de la reprise des réfrigérateurs sur les stands en amont et aval du salon.
Le vendredi après-midi, tous les stands seront équipés et opérationnels, pour la mise en place des exposants.

Les engagements de l'office du tourisme :

Le stand :

Surface comprise entre 7.5 m² et 9 m².

Tous les stands font 3m linéaires, mais nécessitent de laisser un accès pour le passage. Il est donc important pour les exposants qui apporteraient leur propre table ou module de tenir compte de ces dimensions.

Chaque stand est équipé d'une table nappée (revêtement ignifugé) et de 2 chaises ;

Chaque stand disposera d'un panneau d'affichage en fond ;

Accès au branchement électrique sur chaque emplacement ;

Possibilité de disposer d'un réfrigérateur ou d'une cave à vin réfrigérée selon la formule choisie ;



La communication :

De nombreuses campagnes publicitaires sont mises en place pour promouvoir l'événement.

- Presse écrite
- Radio
- Réseaux sociaux
- Affichages axes routiers

Identification :

Au sein du salon, les producteurs seront identifiés par un outil de communication (roll up ou X banner) réalisé par la direction du tourisme.

Ce roll up sera réalisé suivant la charte graphique de la direction, avec les visuels fournis par l'exposant au moment de l'inscription.

Le roll up servira tout au long de l'année à la promotion du territoire au sein de la direction du tourisme, mais il pourra être prêté gracieusement à l'exposant lors d'événements.

Les entrées :

L'entrée du salon est payante pour le public à hauteur de 5€ par adulte. Un verre à dégustation et une entrée au musée des Arts et Tradition Populaires sont offerts également.

Invitations :

Après validation de votre inscription, une invitation sous format numérique vous sera envoyée. L'office de tourisme prend en charge l'intégralité de cette invitation.

En revanche, il vous est demandé de bien vouloir envoyer cette invitation à ***tout votre fichier client*** après y avoir apposé ***votre tampon ou logo***.

Attention,

les invitations qui n'auraient pas été tamponnées ou logotées ne seront pas acceptées ; toute personne se présentant à l'accueil de la part d'un exposant mais n'étant pas muni d'une invitation devra s'acquitter du droit d'entrée.

Les déchets

Le salon Autour du vin et des terroirs est engagé dans une démarche environnementale avec pour objectif, réduire au maximum les déchets.

Pour ce faire, nous collaborons avec la direction de la valorisation des déchets de notre agglomération et bien entendu, nous demandons votre implication dans cette démarche.

- 1- Au moment de l'inscription, merci de lister l'ensemble des déchets potentiels liés à votre activité
- 2- L'agglomération équipera le salon des containers nécessaires
- 3- Des ambassadeurs du tri seront présents de l'installation au démontage
- 4- Au fur et à mesure de l'avancée de l'édition, nous ferons une communication spécifique entre organisateur et exposants.

Le petit plus...

Des congélateurs avec des sacs de glaçons sont mis à disposition gracieusement des viticulteurs (et des vigneron) au niveau de la coursive.

La soirée concert :

Grand succès au niveau du public, l'animation sera reconduite en 2024.

Afin de satisfaire un maximum d'exposants, nous vous proposons de nous faire part de votre souhait d'avoir votre stand ouvert ou pas pendant cette soirée.

En fonction de vos retours nous ferons au mieux pour agencer la salle de façon à pouvoir « fermer » une partie qui sera surveillée. Bien sûr en fonction des possibilités logistiques.

Les engagements de l'exposant :

- **Présence sur le stand sur toute l'amplitude d'ouverture du salon** (soirée du samedi soir en fonction de votre choix) ;
Nous avons de nombreux retours de visiteurs constatant que plusieurs stands été souvent sans personnel ou alors le personnel penché sur son téléphone.
- **Proposer une tarification spéciale salon** visible sur le stand ;
- Diffuser l'invitation à tout son fichier client ; (attention, pensez à apposer son logo avant envoi)
- **Expliquer** au mieux **son métier** et ses savoir-faire ;
- **Faire don d'un lot** issu de sa production à l'office du tourisme (organisateur) pour la mise en place d'un jeu d'énigme sur le terroir et l'artisanat ;
- S'acquitter du montant de la réservation lors de l'inscription ;
- S'impliquer dans la démarche ZERO DECHET ;
- Respecter les emplacements attribués et les dimensions.

Protocole sanitaire :

L'organisation de manifestation implique le respect avec rigueur des protocoles sanitaires. Ceux-ci évoluant en fonction de la situation sanitaire, nous assurerons une veille sur les recommandations et vous tiendrons informés des règles.

Nos services s'engagent à répondre à toutes les doléances des cahiers des charges protocolaires.

En tant qu'exposant vous vous engagez à accepter et respecter les règles en vigueur au moment du déroulement de l'événement.

Les tarifs :

✓ Formule 1 : emplacement simple (équipement de base : 1 table nappée, 2 chaises, une palissade "fond" et un accès pour branchement électrique) **250 € TTC***

✓ location d'un frigo table top 90 L **80 € TTC**

✓ location d'une cave à vin vitrée **120 € TTC**

*Attention ! Afin d'optimiser l'organisation du salon, il est nécessaire de respecter les dates limites d'envoi des dossiers complets.

A cette fin, nous vous informons qu'à compter du 15 juillet, une majoration de 20€/mois. Voir règlement.

Règlement :

Le règlement du salon est joint au présent dossier.

Contact :

Laetitia Bono - 04 98 105 107

e.mail : laetitia.bono@dracenie.com